



Résumé d'entrevue : Walied Soliman

Walied Soliman, c.r., président, Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L. et coprésident de la campagne électorale du Parti conservateur du Canada pour l'élection générale de 2021, a été interviewé par des avocats de la Commission le 7 mars 2024.

Notes au lecteur

- Les avocats de la commission ont fourni des notes explicatives entre crochets pour aider le lecteur.
- Ce résumé contient des informations relatives aux divisions (a)(i)(A) et B du mandat de la commission. Les informations fournies au cours des entrevues qui ont trait à d'autres aspects du mandat de la commission ont été omises du présent résumé, mais pourraient être présentées par la commission à un stade ultérieur de ses travaux.

1. Contexte

- [1] Walied Soliman est le président canadien du cabinet d'avocats **Norton Rose Fulbright (« NRF »)**. Il est spécialisé dans les transactions complexes de fusion et d'acquisition et les courses aux procurations. Il a été coprésident de la campagne électorale du Parti conservateur du Canada en 2021.
- [2] M. Soliman est engagé dans le Parti conservateur du Canada (anciennement Parti progressiste-conservateur) et le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario depuis la fin de son adolescence et le début de ses études universitaires. Il a notamment présidé la campagne victorieuse de Patrick Brown pour diriger le Parti progressiste-conservateur provincial en 2014–2015 et la campagne victorieuse d'Erin O'Toole pour la direction du **Parti conservateur du Canada (« PCC »)** en 2020.
- [3] Il a participé pour la première fois à une campagne fédérale lors de l'élection de 2021. Il n'a joué aucun rôle dans la campagne de l'élection générale fédérale de 2019 et ne

s'est pas impliqué dans la politique fédérale depuis que M. O'Toole a été démis de ses fonctions de chef du PCC au début de l'année 2022.

- [4] M. Soliman a été coprésident de la campagne de l'élection générale du PCC quelques mois avant l'élection, aux alentours du printemps 2021. L'autre coprésidente était la députée fédérale Michelle Rempel Garner.
- [5] M. Soliman est demeuré actif dans son cabinet d'avocat et en tant que président canadien de NRF pendant qu'il assurait la coprésidence de la campagne. À ce titre, il a notamment pris en charge des projets spéciaux, joué un rôle d'ambassadeur pour M. O'Toole, prodigué des conseils et comblé des lacunes qui se sont présentées au cours de la campagne. Il n'a pas défini la stratégie de la campagne. Il a par exemple remplacé M. O'Toole pour rencontrer des candidats potentiels ou des donateurs et a traité des problèmes spécifiques portés à son attention par le personnel de la campagne.

2. Représentant auprès du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections

- [6] L'un des projets spéciaux que M. Soliman a assumé consistait à représenter le PCC auprès du **Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (« Groupe de travail MSRE »)**. La représentante suppléante était Tausha Michaud, cheffe de cabinet de M. O'Toole, mais M. Soliman affirme qu'elle n'a jamais eu à assister à une réunion du Groupe de travail MSRE à sa place.
- [7] M. Soliman n'a pas souvenir que **l'ingérence étrangère (« IE »)** ait été considérée comme un problème majeur durant la période ayant précédé la campagne de 2021.
- [8] M. Soliman a rencontré le Groupe de travail MSRE dans une installation sécurisée trois fois avant l'élection et une ou deux fois pendant la période électorale. Ces réunions se sont déroulées en présence de représentants des autres partis politiques participants. Les seules discussions en « face à face » (c'est-à-dire entre le personnel de campagne du PCC et le Groupe de travail MSRE) ont eu lieu après l'élection (voir ci-dessous). Le

Groupe de travail MSRE a été le seul interlocuteur du personnel de campagne du PCC parmi les organismes chargés de la sécurité nationale, et la seule source d'information émanant du gouvernement fédéral pour la campagne au sujet de l'IE. Selon M. Soliman, toute préoccupation du personnel de campagne en matière d'IE devait être communiquée au président du Groupe de travail MSRE.

- [9] Avant et pendant la campagne, l'information provenant du Groupe de travail MSRE indiquait l'absence d'IE lors de la campagne de 2019 et qu'on n'avait détecté aucun incident lors de la campagne de 2021. Aucune information exploitable n'a été fournie au personnel des campagnes. Les séances d'information visaient à fournir des « renseignements d'ordre général », et non à identifier des risques ou des incidents précis. Aucun détail n'a été donné sur les éléments à l'égard desquels il convenait de faire preuve de vigilance, et le message adressé au personnel de campagne était essentiellement celui-ci : « Si vous voyez quelque chose, dites-le. » [Traduction] Lorsque M. Soliman a demandé davantage d'informations, il s'est vu répondre que le Groupe de travail MSRE ne pouvait pas fournir plus de détails en raison de restrictions législatives, telles que celles prévues par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur le SCRS*.
- [10] M. Soliman a été interrogé sur une évaluation des menaces conduite par le Groupe de travail MSRE en 2021, dont certaines parties ont été rendues publiques, indiquant qu'il y avait eu « des activités en ligne/médiatiques visant à décourager les Canadiennes et les Canadiens, en particulier ceux d'origine chinoise, de soutenir le PCC, le chef du parti Erin O'Toole et en particulier l'ancien candidat Kenny Chiu¹ ». [Traduction] M. Soliman a indiqué qu'il n'avait pas été informé à ce sujet. Les informations dont il dispose au sujet de l'IE au cours de l'élection de 2021 proviennent des reportages des médias publics qui ont eu lieu dans les années qui ont suivi.
- [11] Vers la fin de la campagne (les deux tiers ou les trois quarts de la période électorale s'étant écoulés), les organisateurs de terrain et les organisateurs régionaux de la campagne du PCC ont commencé à faire part de certaines préoccupations à Fred DeLorey, le directeur de la campagne, et à M^{me} Michaud. Lors des réunions de

¹ CAN003781

l'exécutif central de la campagne, qui ont eu lieu tous les deux ou trois jours, M. Soliman a été informé de ces plaintes dans leurs grandes lignes : elles portaient sur les efforts déployés dans certaines communautés pour détourner le vote du candidat du PCC. M. Soliman ne se souvient pas des détails et ne se rappelle pas avoir vu des rapports médiatiques spécifiques ou des messages sur les médias sociaux. L'une des plaintes provenait du personnel de campagne de Kenny Chiu, mais M. Soliman ne se rappelle pas quels autres candidats ont fait part de leurs inquiétudes.

[12] Au moment où M. Soliman a été mis au courant de ces incidents, le Groupe de travail MSRE, lui faisait savoir qu'aucune manœuvre d'IE n'avait été détectée, ce qui a conduit M. Soliman à ne pas tenir compte des plaintes, estimant qu'elles constituaient une distraction pour la campagne et qu'elles n'étaient probablement pas graves. Il se souvient toutefois d'avoir porté un incident à l'attention du Groupe de travail MSRE à un moment donné (il ne se souvient pas des détails). Il s'est vu répondre qu'il n'existait aucun problème sérieux dont il fallait s'inquiéter. Par conséquent, l'IE ne constituait pas une préoccupation majeure de la campagne au cours de la période électorale.

[13] Peu de temps après l'élection, Walied Soliman et Tausha Michaud ont eu un appel avec le Groupe de travail MSRE pour l'informer de ce qu'ils avaient entendu, à savoir que des candidats du PCC soupçonnaient que des tentatives d'IE s'étaient produites pendant la campagne électorale. Le seul candidat qui s'est plaint dont M. Soliman garde le souvenir est Kenny Chiu. Parallèlement, le personnel de campagne du PCC a assemblé des documents dans un fichier PDF qu'il a envoyé au Groupe de travail MSRE quelques jours après l'appel. M. Soliman ne se souvient pas des détails de l'information ayant été ainsi relayée et ne reconnaît pas la note de service de Sadiq Valliani datée du 24 septembre 2021 et intitulée « Foreign Interference in Our Election » [Ingérence étrangère dans notre élection].

[14] M. Soliman et M^{me} Michaud ont eu une dernière vidéoconférence avec les représentants du Groupe de travail MSRE quelques jours avant l'assermentation du nouveau cabinet. Lors de cette réunion, le Groupe de travail MSRE a répondu aux éléments d'information présentés par le personnel de campagne « en haussant les épaules », déclarant qu'il ne pensait pas qu'il y ait eu une forme quelconque d'IE au

cours de la campagne électorale. M. Soliman n'avait aucune raison de douter de leur jugement et était conscient d'avoir l'air d'un « mauvais perdant ».

[15] M. Soliman n'était pas au courant de l'existence du « groupe de cinq experts » établi en vertu du **Protocole public en cas d'incident électoral majeur (« PPIEM »)**, ni de son mandat.

[16] Après l'élection, M. Soliman a été contacté par le Bureau du commissaire aux élections fédérales ou par Élections Canada pour savoir s'il souhaitait déposer une plainte. Il a refusé de leur parler, car il considérait que le Groupe de travail MSRE était l'entité compétente pour recevoir les plaintes du PCC.

[17] M. Soliman a indiqué qu'il ne pense pas avoir jamais communiqué avec le rapporteur spécial indépendant, David Johnston, ni avec Morris Rosenberg, qui a rédigé un rapport évaluant le Protocole public en cas d'incident électoral majeur pour 2021². M. Soliman a déclaré avoir un grand respect pour l'intégrité de M. Rosenberg, mais a estimé qu'il était inexact de dire dans le rapport que les représentants des partis politiques étaient « généralement satisfaits du partage d'informations avec le gouvernement ». Cet énoncé ne reflétait pas exactement le point de vue de M. Soliman.

[18] M. Soliman a refusé de formuler des hypothèses sur la question de savoir si ou pourquoi le PCC a fait l'objet d'une IE dans le cadre de l'élection de 2021. Il a déclaré qu'il s'agissait d'une question que les experts devaient trancher. Il n'avait pas d'opinion sur la contribution éventuelle de l'IE à la défaite du Parti dans une circonscription en particulier. M. Soliman a insisté sur le fait qu'il ne croit pas que l'IE ait causé la défaite du PCC à l'élection.

3. Opinions sur le flux d'informations provenant du Groupe de travail MSRE

² Morris Rosenberg, *Rapport sur l'évaluation du Protocole public en cas d'incident électoral majeur pour 2021*, Bureau du Conseil privé (2023), COM0000320_FR.

[19] M. Soliman a déclaré que le Groupe de travail MSRE aurait dû fournir des informations plus concrètes aux partis. Le Groupe avait encouragé les dirigeants des partis à choisir des représentants responsables et avait exigé d'eux qu'ils suivent le processus rigoureux d'obtention d'une cote de sécurité Secret. M. Soliman s'attendait donc à ce que le Groupe de travail MSRE communique des informations utiles aux représentants et leur fasse confiance pour ne pas les utiliser à mauvais escient. Il s'attendait notamment à ce qu'on identifie les personnes ou les groupes que le personnel des campagnes devrait éviter ou dont il devrait se méfier, et à ce qu'on définisse les risques spécifiques auxquels le personnel serait confronté. M. Soliman a suggéré que les services de sécurité auraient dû reconnaître que les personnes proposées par les chefs de parti étaient des intermédiaires de confiance pouvant aider à lutter contre l'IE. De fait, les responsables de la sécurité devraient signaler les problèmes éventuels et suggérer aux partis politiques des moyens de constituer une équipe pour contrer la menace à laquelle ils sont confrontés. Au lieu de cela, la plupart des informations qu'il a reçues du Groupe de travail MSRE étaient celles que les médias rapportaient.

[20] M. Soliman a critiqué l'incapacité manifeste du Groupe de travail MSRE à échanger des informations avec les représentants des partis politiques en raison de contraintes législatives. Il a reconnu le danger de créer un système dans lequel un membre de l'appareil de sécurité nationale pourrait secrètement étiqueter une personne comme étant un « mauvais Canadien » et en faire part à la direction d'un parti. Toutefois, il a déclaré qu'il devrait quand même y avoir un mécanisme permettant aux services de sécurité d'avertir un parti politique de se méfier de certaines personnes ou de certains groupes, de les scruter à la loupe, ou encore de prendre des précautions avec certaines communautés à risque. Il a proposé que soient fixés des critères pour la formulation de tels avertissements, à moins qu'il n'y ait suffisamment de preuves pour arrêter et poursuivre la personne en question. Les partis sélectionnent les candidats sur la base d'informations accessibles au public et n'ont pas les ressources ou la capacité de déterminer si les candidats, le personnel ou les bénévoles présentent un risque pour la sécurité nationale.

[21] M. Soliman est au fait des récents reportages médiatiques alléguant qu'il y a eu de l'IE dans l'élection générale de 2019. Il a qualifié le fait de ne pas avoir informé les partis politiques de l'existence d'une IE lors de l'élection de 2019 comme étant « la plus grande défaillance » du Groupe de travail MSRE durant l'élection de 2021. M. Soliman a déclaré que s'il avait été informé de l'existence d'IE en 2019, cela aurait radicalement changé la façon dont le PCC a mené sa campagne en 2021. Le personnel de campagne du PCC aurait vraisemblablement mis sur pied une équipe consacrée exclusivement à la question de l'IE et chargée de la surveillance dans les médias sociaux et les plateformes de messagerie instantanée. Le personnel de campagne aurait formé les candidats et leurs équipes pour qu'ils transmettent à l'équipe de campagne toute information suspecte, et aurait réfléchi à la manière de faire campagne tout en luttant contre l'IE.

[22] M. Soliman n'a pas formulé d'objection à ce que les réunions du Groupe de travail MSRE soient tenues avec tous les représentants des partis politiques qui y assistent ensemble. L'objectif du Groupe de travail MSRE étant de protéger l'intégrité de notre démocratie, M. Soliman s'attend à ce que ces réunions ne soient pas considérées comme une occasion de s'assurer un avantage partisan. En fait, M. Soliman a apprécié l'échange de questions et d'informations entre les partis. Il a senti qu'il avait la possibilité de communiquer avec le Groupe de travail MSRE en privé si nécessaire. Il ne s'est pas senti limité par le fait d'être informé en groupe avec les autres représentants des partis détenteurs d'une cote de sécurité.

4. Les conséquences de l'ingérence étrangère sur la démocratie canadienne

[23] Interrogé au sujet de l'opinion qu'il a exprimée selon laquelle les partis politiques se trouvent empêchés de formuler des politiques publiques – étant sous la menace de perdre une circonscription en raison de l'influence étrangère –, M. Soliman a expliqué que les partis politiques ont pour mission d'obtenir des votes et de collecter des fonds. Si des mécanismes appropriés ne sont pas mis en place pour se protéger contre l'IE, certains acteurs politiques risquent d'éviter ou de ne pas développer certaines

questions susceptibles d'attirer l'ire d'un gouvernement étranger, de peur que cela ne compromette leur capacité à gagner des voix et à collecter des fonds. Il s'est dit préoccupé par le fait que la perception même d'un risque pour la sécurité de notre système politique pourrait avoir un effet néfaste sur le comportement des acteurs politiques. Certains hommes et femmes politiques sont courageux et tolèrent le risque d'adopter une position qui pourrait les placer dans la mire de l'IE, mais l'intégrité de notre processus politique ne devrait pas dépendre de la bravoure des politiciens.